

## Compte rendu du Conseil Municipal du 16 novembre 2015

Le Conseil Municipal de la commune de Poisat (Isère), s'est réuni en séance publique le lundi 16 novembre 2015, à 20h, salle du Conseil.

Etaient présents : M. Ludovic Bustos, Maire ; Mme Micheline Burgun, MM Claude Sirand, Jean-Louis Minard, Mmes Marie Chaix, Isabelle Pigeon, Adjointes. M. Paul de Saintignon, Mme Martine Donnet, M. Hervé Fanton, Mme Sylvie Ferrari, MM Eric Arnol, David Wager, Mme Sandrine Menduni, M. Grégory Gabrel, Mmes Zohra Abdiche, Marylène Bove, Nathalie Lombardo, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mme Nelly Pugnale, M. Jean-Philippe Di Gennaro, Conseillers Municipaux.

Pouvoirs : Mme Pugnale pour Mme Donnet  
M. Di Gennaro pour Mme Bove.

Secrétaire de séance : M. Claude Sirand.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 12 octobre 2015 n'appelle aucune remarque.

Les questions suivantes sont adoptées à l'unanimité des présents avec deux pouvoirs de Mme Pugnale et de M. Di Gennaro, Conseillers Municipaux.

### **FINANCES**

Présentées par M. Grégory Gabrel, Conseiller Municipal,

- Les nouvelles modalités de vente du local artisanal sis à Poisat au 22, place Bernard Palissy après que l'acquéreur initial, la Société Coopérative APIcole de l'Abeille Dauphinoise, SCAPIAD, décide de proposer à l'association Abeille Dauphinoise, une partie du lot. La modification du montage juridique n'a pas d'incidence sur le prix.

Présenté par M. Paul de Saintignon, Conseiller Municipal Délégué,

- Un virement de crédits sur le budget communal pour permettre le paiement d'annuités de l'emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour les travaux d'aménagement de la Maison Relais du 2, rue Hector Berlioz.

### **DIVERS**

Présenté par M. le Maire,

- Le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 500 € à l'association Au Plaisir du Bois après le vol qu'elle a subi en octobre dernier, pour compenser l'écart entre le préjudice déclaré et le remboursement fait par l'assurance.

Le Maire,  
Ludovic BUSTOS